

LE FAIT DU JOUR

politique.union@sonapresse.com

Relance économique : les mesures phares face au Patronat

FACE aux fortes attentes du secteur privé, le président du Comité pour la Transition et la Restauration des Institutions (CTRI) a reçu, le 31 août 2023, la Fédération des entreprises du Gabon (FEG). Au cours de ces échanges, 4 mesures phares ont été adoptées. Il s'agit notamment du règlement de la dette intérieure à travers la mise en place d'un club de Libreville ; la restauration de la journée comptable au Trésor ; la mise en place d'un système de prévoyance sociale (CNSS, CNAMGS) placé entièrement sous la gestion du secteur privé, celle d'un système bancaire national pour les projets publics.

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

Le général Brice-Clotaire Oligui Nguema, président du Comité pour la Transition et la Restauration des Institutions (CTRI) mis en place le 30 août 2023, s'est entretenu, jeudi au palais de la présidence de la République avec les représentants du patronat gabonais, des syndicats et des confessions religieuses. Au lendemain de sa désignation par l'ensemble des officiers généraux des différents corps de défense et de sécurité afin de conduire la transition instaurée à l'issue de la proclamation des résultats controversés du triple scrutin du 26 août dernier, le général Brice-Clotaire Oligui Nguema a tenu à échanger avec l'ensemble des forces vives de la Nation.

Il s'est agi pour l'autorité militaire au cours de ces importantes rencontres, de présenter la trajectoire et l'état final recherché par le CTRI afin de léguer à ce pays des piliers solides sur lesquels il pourra bâtir une démocratie forte, une gouvernance assainie dans le respect des droits de l'Homme en vue d'un mieux vivre des Gabonais.

Ses hôtes qui l'ont tour à tour remercié pour l'attention qui leur a été accordée n'ont pas manqué d'exprimer leurs attentes. Pour le patronat gabonais représenté par la Fédération des entreprises du

Gabon (FEG), il était question de proposer une batterie de mesures qui permettraient de définir des contours de transformation économique et sociale afin de bâtir une économie plus forte.

"Il nous plaît de vous féliciter pour la reconnaissance que vous portez aux acteurs de production afin de définir ensemble des contours de la transformation économique et social de notre pays pour bâtir ensemble une économie plus forte, plus diversifiée, plus inclusive et résiliente", a indiqué le président de la FEG, Henri-Claude Oyima.

Après avoir écouté ses hôtes avec attention, le général de brigade Brice-Clotaire Oligui Nguema a rassuré ses interlocuteurs qui l'ont unanimement et longuement acclamé quant à la prise en compte imminente de quelques attentes.

Il s'agit notamment du règlement de la dette intérieure à travers la mise en place d'un club de Libreville ; la restauration de la journée comptable au Trésor afin de rétablir l'équité dans la chaîne de paiement ; la mise en place d'un système de prévoyance sociale (CNSS et CNAMGS) placé entièrement sous la gestion du secteur privé afin de garantir les droits des travailleurs et des retraités, et la mise en place d'un système bancaire national pour les projets publics.



Photo: DR

Le président du CTRI, Brice-Clotaire Oligui Nguema, à l'écoute du Patronat.

Les 13 propositions de la FEG

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

RÉPUTÉS pragmatiques et conscients de la fragile situation économique actuelle du pays, les patrons regroupés au sein de la Fédération des entreprises du Gabon (FEG) ont tenu à exprimer au président du Comité pour la Transition et la Restauration des Institutions (CTRI), les axes prioritaires devant garantir une véritable relance économique.

Selon eux, le patriotisme économique voire la préférence nationale devrait constituer la boussole "qui nous permettra de guider objectivement nos actions et politiques générales". Ainsi en sa qualité d'acteur majeur, la FEG a égrené 13 points majeurs (même si 4 ont été retenus pour l'instant par les nouvelles autorités gabonaises). Il s'agit : (1) du règlement de la dette intérieure par la mise en place d'un Club de Libreville ; (2) de la restauration de la journée comptable au Trésor ; (3) d'un climat des affaires meilleur



Photo: DR

La FEG a soumis un certains nombre de propositions allant dans le sens de la relance de l'économie nationale.

et une législation favorable à la protection judiciaire des entreprises ; (4) une approche inclusive par la sollicitation des banques gabonaises pour le financement de tous les projets ; (5) l'obligation de domicilier dans les banques gabonaises toutes les recettes des produits d'exportations ; (6) le renforcement du tissu financier par la création d'une banque gabonaise d'investissement (BGI), chargée de lever des fonds pour le financement des projets structurants.

Sans oublier (7) un système

fiscal stable et équitable adapté à la relance économique ; (8) un système de prévoyance sociale, CNSS et CNAMGS placé entièrement sous la gestion du secteur privé ; (9) la flexibilité du Code du travail ; (10) la construction des infrastructures performantes ; (11) la part des entreprises gabonaises dans la commande publique ; (12) la promotion et la protection des champions nationaux dans tous les secteurs de production ; et (13) la réservation des secteurs de souveraineté aux seuls nationaux.